Le frigo solidaire : une initiative contre la pauvreté et le gaspillage alimentaire

- Février 2024 -

Depuis peu, un frigo solidaire est à la disposition du public au magasin co-labor de Dudelange. Il s'agit ici aussi d'un projet qui a pu être réalisé dans le cadre du budget participatif de la Ville de Dudelange. L'administration communale de Dudelange et l'initiative sociale co-labor, responsable de la gestion du frigo, ont signé à ces fins une convention. La Ville de Dudelange met le frigo à disposition et co-labor est responsable pour sa maintenance, son contenu et l'assortiment des produits.

L'objectif de ce projet est la lutte contre la pauvreté et le gaspillage alimentaire. Pourquoi jeter des aliments qui sont encore propres à la consommation ? C'est aussi la question que s'est posée l'initiatrice de ce projet, la Dudelangeoise Anja Sobkiewicz, qui avait introduit en juillet 2022 son projet lors de la première édition du budget participatif.

25 projets ont été soumis au total lors de cette édition. Les 5 projets ayant recueilli le plus de voix furent sélectionnés pour être réalisés.

3 projets ont ainsi d'ores et déjà été réalisés : les « nichoirs pour mésanges » au parc Le'h (comme moyen de lutte contre les chenilles processionnaires), « Dudelange, ville comestible », un potager surélevé sur la place Am Duerf et le frigo solidaire. Les deux autres projets sont en cours de planification. À noter que sera lancée prochainement la 2ème édition du budget participatif !

À qui s'adresse le frigo solidaire ?
Le frigo solidaire est à la disposition de toutes et tous les Dudelangeois·es.

Quels sont les aliments proposés dans le frigo solidaire ?
Des produits frais comme des fruits et légumes ou des produits laitiers, mais aussi des denrées sèches comme du riz, des pâtes, du müsli etc.

Quand le frigo solidaire est-il accessible ?
Pendant les heures d'ouverture du magasin co-labor : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h00 à 19h00. Jeudi de 12h à 19h. Samedi de 9h à 18h.

La Ville de Dudelange se réjouit de cette nouvelle collaboration avec co-labor !

La coopérative exploite depuis mai 2023 un magasin à Dudelange au 14 rue de la Libération. La Ville de Dudelange est locataire de cette surface commerciale de 200 m² qu'elle sous-loue à co-labor.

co-labor est spécialisée dans la production et la vente de produits biologiques et gère également des jardins potagers ainsi qu'une pépinière. La coopérative organise aussi régulièrement des activités en lien avec la protection de la nature. Dans son magasin de Dudelange, l'accent est mis sur les produits issus de sa propre production, régionale et saisonnière. Le vaste assortiment de fruits et légumes est complété par des plantes, issues de la pépinière de co-labor, ainsi que par des produits de consommation courante et des aliments en vrac. Le magasin comprend également un petit bistrot avec une offre variée de boissons et de snacks bio faits maison.

co-labor tient en outre un stand tous les jeudis à notre marché hebdomadaire de la place de l'Hôtel de Ville. La prairie fleurie en libre-service dans la rue des Champs à Dudelange fait également partie des projets de la ville avec coopération étroite avec co-labor.

Le collège des bourgmestre et échevin•es
Dan Biancalana, bourgmestre
Loris Spina, Josiane Di Bartolomeo-Ries, René Manderscheid, Claudia Dall'Agnol, échevin•es